

Votre conseiller	Heinz Muster, 061 277 66 66, hmuster@pax.ch
Personne assurée	Peter Muster, né le 15.6.1985, masculin
Produit d'assurance	PAX-FondsPlan
Type d'assurance	Assurance vie liée à des fonds
Forme de prévoyance	Prévoyance libre (pilier 3b)
Date d'effet du contrat	1.7.2010
Expiration du contrat	1.7.2045

## Prestations d'assurance

La prestation en cas de vie, de même que la prestation en cas de décès allant au-delà de la garantie, dépendent de l'évolution des valeurs des fonds de placement ou portefeuilles de fonds choisis. Le preneur d'assurance assume lui-même le risque du placement.

### En cas de vie

- le 1.7.2045 la valeur de l'avoir en parts

La valeur de l'avoir en parts est obtenue soit à partir du nombre des parts de fonds multiplié par le prix de rachat interne, soit à partir de la valeur du portefeuille de fonds.

Avoir probable en parts à l'expiration pour une

augmentation de valeur adoptée constante de	5 % :	436'833.10 CHF
	7 % :	685'823.60 CHF
	9 % :	1'095'706.10 CHF

### En cas de décès

- avant le 1.7.2045, une prestation minimale garantie de

202'148.00 CHF

ou, si cette valeur est plus élevée, la valeur de l'avoir en parts plus 5 % de la prestation minimale garantie

### En cas d'incapacité de gain

- exonération de primes après un délai d'attente de 3 mois (au plus tard jusqu'au 1.7.2045)

## Primes d'assurance

Valable au	01.07.2010	Prime annuelle
		5'543.80 CHF

### Apport maximum pour un

Dépôt de primes irrévocable (taux d'intérêts actuel 2.0%)

141'359.10 CHF\*

Dépôt de primes librement disponible (taux d'intérêts actuel 1.0%)

174'168.90 CHF\*

\* Ces montants supposent un taux d'intérêt qui ne change pas.

Cet aperçu sert uniquement à la comparaison, il ne constitue aucunement un document juridiquement valide.

PAX, Société suisse d'assurance sur la vie SA, Aeschenplatz 13, CH - 4002 Bâle

A10.05/B10.05

Projet 10074556, établi le 2.6.2010 (online)

Page 1 de 1